

FICHE TECHNIQUE

ENCAUSTIQUE LIQUIDE BIOFA code 2075

PROPRIETES

Cire liquide incolore facile à mettre en oeuvre à base de cire d'abeilles pour intérieur. Protège et entretient les supports tels que bois, liège ou linoléum etc. en intérieur. Procure au support un aspect satiné, avec une bonne résistance à l'abrasion, hydrofuge. Adapté pour tous supports non vernis tels que meubles, antiquités, aménagements bois etc. N'est pas adapté aux locaux humides, supports avec risques d'éclaboussures ou supports fortement sollicités (plans de travail, escaliers etc..).

COMPOSITION

Hydrocarbure hautement raffiné sans aromatiques, microcire, cire d'abeilles.

MISE EN ŒUVRE

1- Préparation du support

Le support doit être sec (hygrométrie max. 12%), propre, exempt de salissures. Nettoyer éventuellement avec le DILUANT. Les supports absorbants doivent être traités au préalable avec l'HUILE D'IMPREGNATION, et égrenés après séchage.

2- Application

Bien remuer et appliquer de manière fine et régulière à la brosse ou au chiffon non pelucheux. Après 1 heure de séchage (à 20°C et 50-55% d'hygrométrie) polir à nouveau. Renouveler éventuellement l'opération.

Important : Effectuer un essai préalable. Pendant l'application et durant le temps de séchage, veillez à bien ventiler et aérer les locaux !

3- Nettoyage des outils

Immédiatement après utilisation avec le DILUANT.

CONSOMMATION/RENDEMENT PAR COUCHE

70 à 80 ml/m² (12 à 14 m²/litre)

4- Nettoyage et entretien des surfaces

Nettoyage à sec au chiffon, Mops ou aspirateur. Nettoyage en humide avec produit au pH neutre avec de l'eau tiède. Nous préconisons le **NACASA 4010**

STOCKAGE

Stocker au frais et au sec, emballages bien fermés.

CONDITIONNEMENT

1 litre

RECYCLAGE

Les résidus liquides et les contenants non vidés doivent être recyclés en déchèteries selon les réglementations locales ou nationales en vigueur. Les matériaux imbibés peuvent être mis dans les ordures ménagères après séchage. Ne donner à recycler que les emballages vides et nettoyés.

AVV- Code de recyclage européen des déchets : 08 01 11

Les produits et/ou procédés faisant l'objet du présent document ont été conçus pour accomplir une ou plusieurs fonctions déterminées, telles qu'elles sont définies ci-dessus. Les conseils n'ont qu'une valeur indicative, les conditions d'utilisation doivent être conformes aux normes ou D.T.U. en vigueur. Tout cas d'application non explicitement prévu par le présent document doit faire l'objet, préalablement à l'exécution de tous travaux, d'une consultation et d'un accord exprès et écrit d'EUROP LABO – BIOFA. Les renseignements qui figurent sur cette fiche sont fondés sur nos connaissances actuelles et sont le résultat d'essais effectués dans un constant souci d'objectivité. L'évolution de la technique étant permanente, il appartient à notre clientèle de vérifier auprès de nos services que la présente notice n'a pas été modifiée par une édition plus récente. (Édition FEVRIER 2021)

EUROP LABO – BIOFA France, 3 rue Gutenberg, Z.A., 67610 LA WANTZENAU

CONSIGNES DE DANGER

Des contacts répétés peuvent provoquer des gerçures ou dessèchement de la peau.

CONSIGNES DE SECURITE

Garder hors de portée des enfants. Eviter le contact avec les yeux, la peau ou les vêtements. En cas de consultation d'un médecin, montrer l'emballage ou l'étiquette. N'utiliser que dans des zones bien aérées. En cas de contact avec la peau, laver abondamment à grande eau et au savon. Veillez à protéger la peau de façon adaptée. En cas d'application au pistolet, ne pas respirer les vapeurs/aérosols et porter un masque adapté (filtres combinés A2P2). Des échauffements ou nébulisations peuvent engendrer des vapeurs ou mélanges aérosols explosifs. Eviter le rejet dans l'environnement ou les canalisations.

Informations complémentaires sur la fiche de données de sécurité.

Contient max. 690 g/l de COV

Les produits et/ou procédés faisant l'objet du présent document ont été conçus pour accomplir une ou plusieurs fonctions déterminées, telles qu'elles sont définies ci-dessus. Les conseils n'ont qu'une valeur indicative, les conditions d'utilisation doivent être conformes aux normes ou D.T.U. en vigueur. Tout cas d'application non explicitement prévu par le présent document doit faire l'objet, préalablement à l'exécution de tous travaux, d'une consultation et d'un accord exprès et écrit d'EUROP LABO – BIOFA. Les renseignements qui figurent sur cette fiche sont fondés sur nos connaissances actuelles et sont le résultat d'essais effectués dans un constant souci d'objectivité. L'évolution de la technique étant permanente, il appartient à notre clientèle de vérifier auprès de nos services que la présente notice n'a pas été modifiée par une édition plus récente. (Édition FEVRIER 2021)

EUROP LABO – BIOFA France, 3 rue Gutenberg, Z.A., 67610 LA WANTZENAU